



## COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL du 22 septembre 2017

Présents : CHAUVRY Francis, HUC Alain, HUC Christian, BREONCE Karine, MALZIS Christian, MARIA Katia, MOUCHET Sabine, SICRE Marc, SURRE Jacques, TICHADOU Guy,

Absent(e) :

Excusé(é) : SONAC Gérard

Convié(é) :

Secrétaire de séance : SICRE Marc

### **1 - Accord pour le marché d'hiver**

L'association "Arbre des possibles" demande à pouvoir réserver la salle des fêtes pour organiser un marché d'artisans et de producteurs locaux le dimanche 17 décembre 2017.

Accord de principe pour l'organisation. Il sera demandé une participation.

*Voté à l'unanimité.*

### **2 - Mise en place des plaques et N° de maison**

Le Conseil a décidé que l'employé municipal ferait la mise en place. Voir le matériel nécessaire.

*Voté à l'unanimité.*

### **3 - Décision pour la création des N° de maison à Dreuilh**

Voté à l'unanimité. Voir pour mode de numérotation.

### **4 - Départ du locataire de la maison Dunlop et remise à la location**

Après visite et état des lieux

Accord sur le remboursement de la caution

*Voté à l'unanimité*

Accord sur les travaux à réaliser pour l'isolation et travaux de remise en état.

Le montant est estimé à environ 7000 euros.

*Voté à l'unanimité*

Accord pour la nouvelle location, possibilité d'augmentation du loyer

650 euros pour le nouveau montant de loyer + 50 € de provision pour charges (les charges seront calculées en prenant en considération le montant des Ordures Ménagères 2016 et la consommation de l'eau sur l'année écoulée)

(avant 602.79 € + 50 euros)

*Voté à l'unanimité*

### **5 - Alerte AMBROISIE** : campagne de recensement et mise en place d'un référent

Il s'agit d'une plante envahissante. Le pollen de l'ambroisie provoque chez de nombreuses personnes des réactions allergiques : 6 à 12 % de la population est sensible à l'ambroisie

Référent : Christian Malzis

*Voté à l'unanimité*

### **6 – Création d'une délégation par arrêté : Surveillance et cadrage du travail de l'employé communal dans le secteur des espaces verts.**

Pas besoin d'arrêté pour Christian Huc qui est adjoint.

Arrêté pris pour Christian Malzis et attribution d'une indemnité équivalent de 6 heures

*Voté à l'unanimité*

### **7 - Problème de frênes à la maison Dunlop** en limite de propriété : dégât sur clôture et ombres.

Il est proposé de les couper

*Voté à l'unanimité*

## 8 - Délibération pour le cimetière

Le montant des concessions avait été fixé comme suit :

Durée	Columbarium (1case de 4 emplacements)	Pleine terre (1 emplacement 6m <sup>2</sup> )
15 ans	330 €	50 €
30 ans	550 €	75 €
Perpétuelle	1 500 €	150 €

Le montant pour le columbarium n'avait pas été fixé. Le prix d'un emplacement provisoire au columbarium est fixé à 20 euros par mois.

*Voté à l'unanimité*

### Autres points abordés

Entretien et réfection des chemins communaux. Voir les endroits prioritaires.

Nécessité de faire l'entretien des bords de route à la Forge

Remettre un balisage au bord du parking de l'école pour éviter que les usagers ne roulent sur le pré à côté.

Entretien cimetière

La commune a fait le choix de passer à "0 phyto". Un désherbant bio a été utilisé au cimetière mais le résultat a été peu probant (en raison des conditions climatiques). La question a été posée de revenir à un désherbant classique de manière temporaire mais l'engagement a été pris au préalable de rester sur la stratégie « 0 phyto ».

En attente des suites de l'étude pour les berges de l'Hers

La table + bancs extérieurs ont été refaits à Dreuilh.

Une borne à incendie a été installée à Lescure

**Fin de la séance à 23h20**